

Le numérique dans les lycées

Séminaire des adjoints-gestionnaires

20 mars 2023



Ambitions de la Région en matière de transformation numérique des Lycées

Depuis 2019 la Région Île-de-France déploie une stratégie d'accélération ambitieuse en matière de numérique pour les lycées franciliens

- Mise à niveau des infrastructures et des équipements des établissements
- Distribution d'équipements individuels pour les lycéens
- développement de Monlycée.net
- Mise à disposition de manuels numériques, de ressources numériques et d'outils
- Organisation du support aux utilisateurs.

La Région s'engage aujourd'hui dans une nouvelle phase visant à amplifier le développement des usages et la mise en place de nouvelles pratiques au sein des établissements franciliens, **en intégrant les dimensions nouvelles de sobriété, de sécurité et de souveraineté.**

FEUILLE DE ROUTE DE LA RÉGION

- 1.** Amélioration continue du THD et WIFI pour les établissements (redondance, sécurité, débit) ;
- 2.** Continuation de la politique d'équipement individuel des élèves et des enseignants ;
- 3.** Généralisation des équipements de la salle de classe en écran numérique interactif ;
- 4.** Renouvellement des postes informatiques priorisé sur des filières spécifiques (scientifique, industrielle, numérique) ;
- 5.** Consolidation et évolution des services numériques « MonLycée.net » ;
- 6.** Élargissement et évolution des conditions d'accès aux ressources numériques ;
- 7.** Contribution à la formation des enseignants à l'écosystème numérique régional ;
- 8.** Amélioration de la qualité de services, de maintenance technique et de support utilisateurs ;
- 9.** Intégration des problématiques de sobriété, souveraineté, sécurité et confiance numérique.

Le rôle du COORDONNATEUR NUMÉRIQUE

COORDONNATEUR NUMÉRIQUE

Participer à la **coordination** des interventions des prestataires mandatés par la Région sur des problématiques numériques et **constater le service rendu**



Fournir un support de ponctuel aux usagers de l'établissement **proximité**



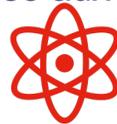
Participer à l'amélioration continue de l'offre de services proposée aux lycées, par un **suivi des usages du numérique en relation avec le(s) référent(s) numérique(s) académique(s)**



Relayer les politiques régionales de transformation numérique au sein des établissements



Faire connaître l'écosystème numérique régional proposé aux personnels de la communauté éducative



Le coordonnateur numérique a vocation à être le relais de la Région pour assurer le bon déploiement de sa politique au sein des établissements

! Il est désigné par le chef d'établissement à chaque début d'année scolaire

Dispositif des COORDONNATEURS NUMÉRIQUES

1 personne
par lycée
*(enseignant ou
administratif)*

Engagement
sur la durée de
**l'année
scolaire**
(10 mois)

6 H
par mois

Un interlocuteur
distinct du
Réfèrent
Numérique

Dotation d'un
PC+
(valeur de 700€)

206 € bruts
/mois

À restituer en
fin de mission

Modalités d'accompagnement des Coordonnateurs numériques par la Région

Formation certifiante sur **2 ans**

(en coordination avec les académies et en cohérence avec la formation des référents numériques)

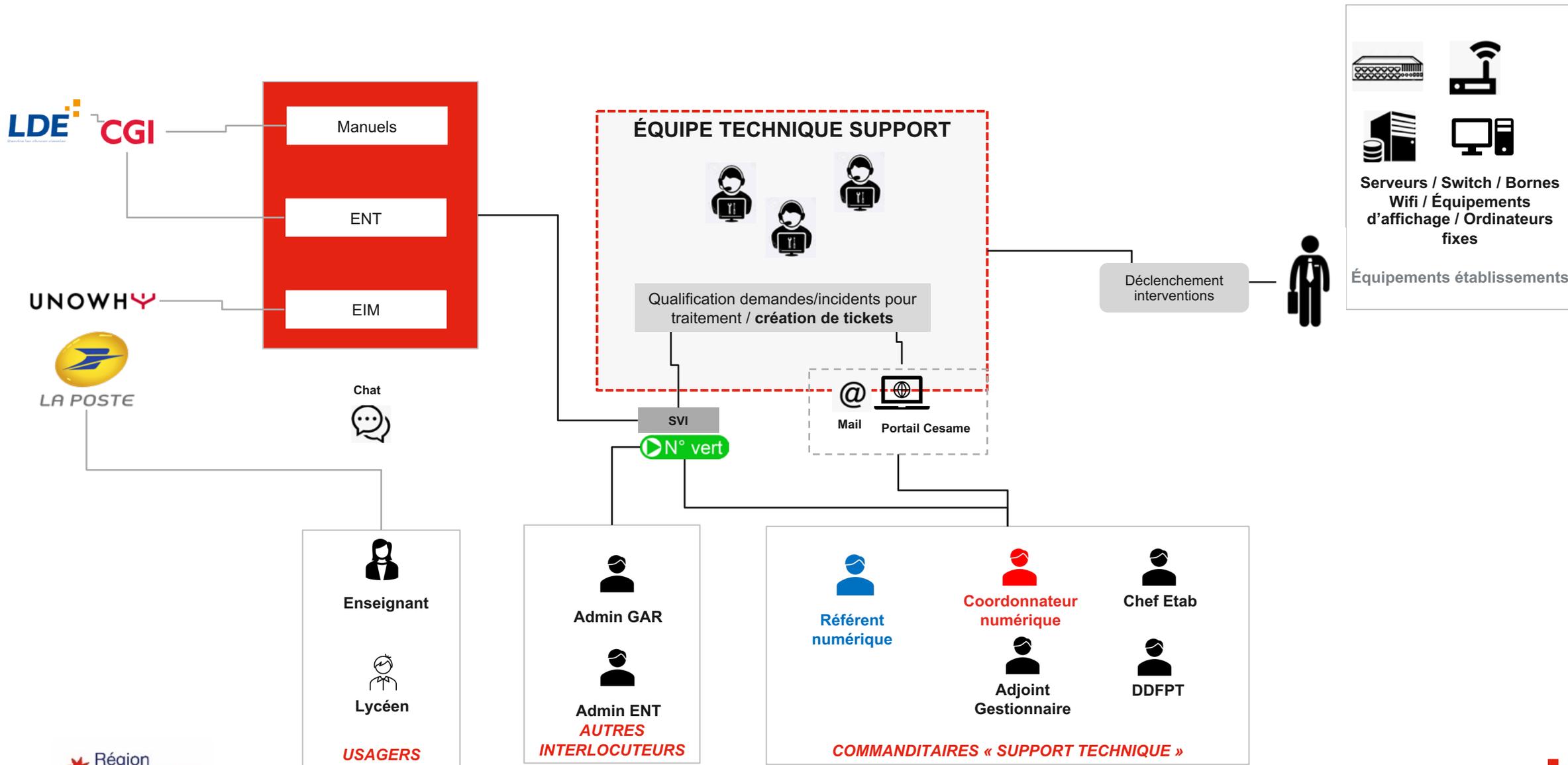
Animation de la communauté des Coordonnateurs

(organisation d'évènements, diffusion d'informations, démarche d'écoute)

Évaluation annuelle du dispositif

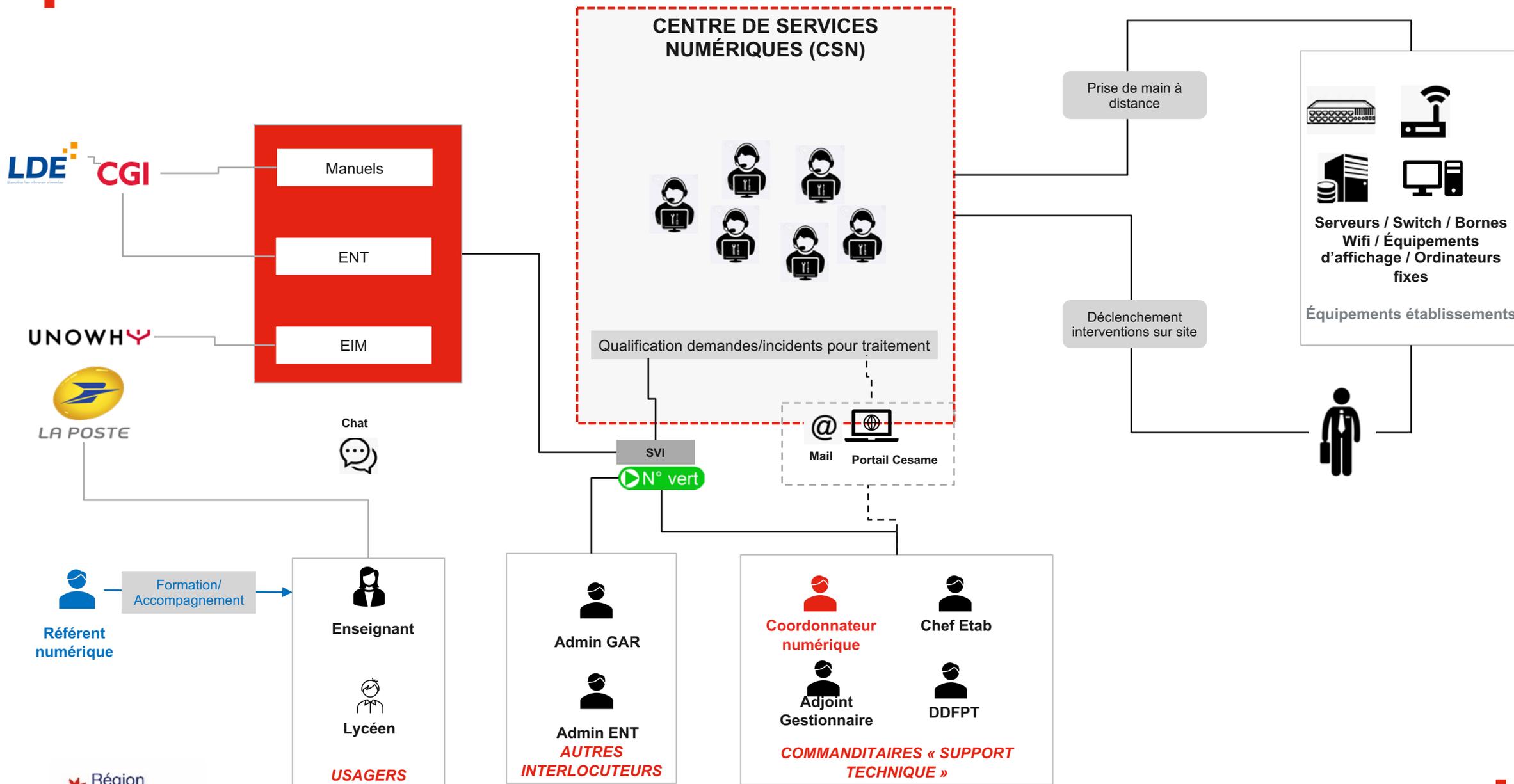
(enquête de satisfaction)

Parcours usagers support technique – avant déploiement du CSN (Centre de Services Numériques)



Parcours usagers support technique - VISION CIBLE

CSN déployé dans les lycées



Service de la Transformation Numérique des Lycées

Contacts clés

Pascal COROLLER

Directeur adjoint, chef du service

pascal.coroller@iledefrance.fr

Guy DAROLES

Place des Services MonLycée.net

guy.daroles@iledefrance.fr

Alexandra MOUNIER

Manuels, Ressources & Coordonnateurs
numériques

alexandra.mounier@iledefrance.fr

Christian LE GALL

Infrastructure Réseau et Serveurs (dont Wi-Fi)

christian.legall@iledefrance.fr

Stéphane ANDREUCCI

Mobilité et Équipements Numériques Innovants

stephane.andreucci@iledefrance.fr

Martin LEROY

Responsable Équipements Numériques

martin.le-roy@iledefrance.fr



Conseil régional d'Île-de-France
2, rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 (0)1 53 85 53 85

Le rôle du COORDONNATEUR NUMÉRIQUE vs. le RÉFÉRENT NUMÉRIQUE

COORDONNATEUR NUMÉRIQUE

Participer à la **coordination** des interventions des prestataires mandatés par la Région sur des problématiques numériques et **constater le service rendu**



Fournir un support de proximité ponctuel aux usagers de l'établissement



Participer à l'amélioration continue de l'offre de services proposée aux lycées, par un **suivi des usages du numérique en relation avec le(s) référent(s) numérique(s) académique(s)**



Relayer les politiques régionales de transformation numérique au sein des établissements



Faire connaître l'écosystème numérique régional proposé aux personnels de la communauté éducative



RÉFÉRENT NUMÉRIQUE

Former et accompagner les enseignants dans la prise en compte du numérique au quotidien dans les classes

- Proposer des exemples de pratiques
- Aider à la mise en œuvre des projets pédagogiques
- Conseiller sur le choix des ressources
- Orienter les enseignants vers des formations adaptées à leurs besoins et les aider si nécessaire.



Conseiller les personnels de direction dans le pilotage du projet l'établissement

- Définir la place du numérique dans le projet d'établissement,
- Organiser le plan de formation au numérique du lycée
- Accompagner les équipes
- Choisir des indicateurs de suivi du projet numérique.

